



Nous prenons en compte les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de Covid-19 et appliquons pour l'année 2020 la politique « **remboursé si confiné** » (obligation de confinement légal ou médical avec certificat médical).

Nous avons aussi assoupli nos conditions de manière plus générale :

- Pas de frais jusqu'à 15 jours avant votre séjour,
- 30% du montant total de votre séjour entre 14 et 8 jours avant votre arrivée,
- 100% du montant total de votre séjour dans les 7 jours.

